

REGLEMENT DE L'ECOLIER CHRETIEN

Suffit-il à un écolier, pour remplir ses devoirs, de consacrer à l'étude la plus grande partie de la journée ?

R. Non ; mais il doit étudier dans un temps, dans un lieu et d'une manière déterminés.

D. Qu'est-ce qui détermine ce temps, ce lieu, cette manière, ainsi que tous les exercices d'un écolier ?

R. C'est le règlement.

D. Le règlement est-il bien utile ?

R. Le règlement est non seulement utile, mais absolument indispensable.

D. Pour quels motifs le règlement est-il indispensable ?

R. Il est indispensable 1° pour le bien général des élèves, 2° pour l'avantage de chacun en particulier.

D. Comment est-il indispensable au bien général ?

R. Parce que sans lui, l'ordre serait impossible dans une maison d'éducation ; quand l'un voudrait aller en classe, l'autre demanderait à rester à l'étude ; quand l'un désirerait prendre une leçon de géographie, l'autre voudrait s'occuper d'arithmétique ; ce serait un chaos universel.

D. Comment est-il indispensable au bien de chacun ?

R. Parce que c'est le seul moyen d'assurer à chaque exercice la part de temps qui lui revient et d'en retirer tout le profit possible. Grâce au règlement, la prière, le travail, les récréations ont leur place et leur mesure légitimes : on fait ce qu'on doit faire et on le fait bien.

D. Le règlement a-t-il d'autres raisons d'être ?

R. Oui, mais il en est une qui les prime toutes, c'est qu'il est voulu de Dieu. Jamais un écolier ne saura lui être agréable, s'il travaille par caprice, par fantaisie, selon l'inspiration du moment. Le premier fondement de toute société chrétienne, c'est la Règle.